



Texte officiel

Avis

relatif au concours d'admission à l'École polytechnique en 2022 (filiales MP et PC) (J.O. du 13 janvier 2022)

NOR : ARMA2201123V

L'arrêté du 17 novembre 2016 modifié relatif au concours d'admission à l'École polytechnique fixe les conditions relatives au concours d'admission à l'École polytechnique dans les différentes filières. Les épreuves écrites des filières se dérouleront dans le cadre de banques d'épreuves écrites mises en place entre l'École polytechnique et les Ecoles normales supérieures dans le cadre de l'arrêté interministériel du 1^{er} mars 2011 modifié portant création de banques d'épreuves écrites communes aux concours d'admission à l'École polytechnique et aux écoles normales supérieures par les filières mathématiques et physique (MP) et physique et chimie (PC).

Le présent avis précise, en application de l'article 1^{er} de l'arrêté du 17 novembre 2016 précité, ces dispositions en ce qui concerne le concours de l'année 2022.

Inscription des candidats et candidates

Les candidats et candidates doivent suivre la procédure d'inscription décrite sur le site Internet du service concours écoles d'ingénieurs, à l'adresse suivante : <http://www.scei-concours.fr> (service concours écoles d'ingénieurs, CS 44410, 31405 Toulouse cedex 4).

Liste des centres d'épreuves écrites

Les candidats et candidates choisissent parmi les villes suivantes le centre d'épreuves écrites dans lequel ils souhaitent composer sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits :

Benguerir (Maroc), Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, La Flèche, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris, Pointe à Pitre, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Denis de la Réunion, Strasbourg, Toulouse, Tours, Tunis (Tunisie).

Calendrier des épreuves écrites

Les épreuves écrites des banques d'épreuves X-ENS 2022 se dérouleront du lundi 25 avril au vendredi 29 avril 2022 dans les conditions mentionnées dans les tableaux ci-dessous.

Le début des épreuves est fixé, pour le matin, à 8 heures et, pour l'après-midi, à 14 heures (heure de Paris), et à 16 heures 30 le 28 avril 2022.

L'accès aux salles d'examen est possible dix minutes avant le début des épreuves, sauf pour la première épreuve pour laquelle ce délai est porté à trente minutes.

1 – Filière MP, option « Informatique »

	Matin	Après-midi
Lundi 25 avril	Mathématiques A (4 h)	Français (4 h)
Mardi 26 avril	Mathématiques B (4 h)	Informatique A (4 h)
Mercredi 27 avril	Physique (4 heures)	Langue vivante (4 h)
Jeudi 28 avril	8h00-14h00 - Mathématiques D (6 h)	-
Vendredi 29 avril	Mathématiques C (4 h)	Info-Mathématiques (4 h)

2 – Filière MP, option « Physique et sciences de l'ingénieur »

	Matin	Après-midi
Lundi 25 avril	Mathématiques A (4 h)	Français (4 h)
Mardi 26 avril	Mathématiques B (4 h)	Physique et sciences de l'ingénieur (4 h)
Mercredi 27 avril	Physique (4 h)	Langue vivante (4 h)
Jeudi 28 avril	8h00-14h00 - Mathématiques D (6 h)	16h30-18h30 - Informatique B (2 h)
Vendredi 29 avril	Mathématiques C (4 h)	Info-Mathématiques (4 h)

3 – Filière PC

	Matin	Après-midi
Lundi 25 avril	Mathématiques (4 h)	Français (4 h)
Mardi 26 avril	Physique A (4 h)	Chimie A (4 h)
Mercredi 27 avril	Physique B (4 h)	Langue vivante (4 h)
Jeudi 28 avril	8h00-14h00 - Physique C (6 h) 8h00-14h00 - Chimie B (6 h)	16h30- 18h30 - Informatique B (2 h)
Vendredi 29 avril	Physique - chimie (5 h)	

Communication des résultats d'admissibilité

Les résultats seront communiqués individuellement le mercredi 8 juin 2022 à 17 heures, sur le site <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur>

Un délai de huit jours est accordé aux candidats et candidates non admissibles pour présenter toute demande de vérification de leurs résultats auprès du directeur du concours, soit jusqu'au jeudi 16 juin à 17 heures, conformément à l'article 27 de l'arrêté du 17 novembre 2016 précité.

Calendrier des épreuves orales

Pour les examens oraux, les candidats et candidates de chacune des filières MP et PC seront répartis en trois séries et trois commissions.

Les épreuves orales se dérouleront du lundi 20 juin au dimanche 10 juillet 2022.

Le calendrier prévisionnel des épreuves orales est le suivant :

SERIES	ACCUEIL ET APPEL ORAL	EPREUVES SPORTIVES
Filière MP	Accueil à 9h45	Athlétisme : 9h30 Natation : 15h00
1 ^{ère} série	Lundi 20 juin	Vendredi 24 juin
2 ^e série	Lundi 27 juin	Vendredi 1 ^{er} juillet
3 ^e série	Lundi 4 juillet	Vendredi 8 juillet
Filière PC	Accueil à 8h15	Athlétisme : 7h30 Natation : 13h30
1 ^{ère} série	Lundi 20 juin	Vendredi 24 juin
2 ^e série	Lundi 27 juin	Vendredi 1 ^{er} juillet
3 ^e série	Lundi 4 juillet	Vendredi 8 juillet

Communication des résultats d'admission

Les candidats et candidates pourront prendre connaissance de leurs notes le mercredi 13 juillet 2022, à partir de 12 heures, sur le site suivant : <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur>. Les réclamations des candidats et candidates concernant leurs notes seront recevables auprès du directeur du concours conformément à l'article 33 de l'arrêté du 17 novembre 2016 précité, pendant deux jours après leur communication, soit jusqu'au vendredi 15 juillet 2022, à 12 heures.

Les résultats d'admission seront communiqués individuellement le mercredi 20 juillet 2022, à 17 heures, après la réunion du jury d'admission, sur le site <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur>.